

ÉDITORIAL

Madame, / Monsieur, chers assurés,

Malgré la pandémie de coronavirus, la SVE a terminé l'année 2020, où elle commémorait son Jubilé, avec succès. Nous pouvons nous estimer heureux d'afficher une performance positive de 3,7%. Notre stratégie de placement prudente, qui a fait ses preuves, y a largement contribué. Voir en page 2.

Vous aussi, vous profitez du bon résultat de la SVE!

Grâce à la bonne santé financière de la SVE, un degré de couverture élevé et des fonds libres disponibles, les assuré-e-s ainsi que les titulaires de rentes ont pu bénéficier cette année d'un taux d'intérêt supplémentaire exceptionnel, et donc de rentes plus élevées. De nouvelles formes d'habitat ont actuellement la cote et de plus en plus de seniors s'y intéressent. La SVE finance, au moyen d'une hypothèque, un concept d'habitat novateur pour les personnes du troisième âge. Vous trouverez de plus amples informations à ce sujet en page 3.



Pedro Fischer
Directeur de la communication et du marketing

ACTUALITÉS DE LA SVE

Maintien de l'assurance

Encore récemment, les employé-e-s les plus âgé-e-s perdaient souvent leur droit à une rente dans le cas de la perte de leur emploi et étaient obligé-e-s d'accepter un versement en capital. Cette inégalité de traitement dans le 2^e pilier n'existe plus depuis le 1^{er} janvier 2021. Les salarié-e-s dont le rapport de travail a été résilié par leur entreprise à partir de l'âge de 58 ans peuvent, sur demande et à titre volontaire, rester assuré-e-s pour le même montant que précédemment, aussi bien dans la prévoyance professionnelle obligatoire qu'étendue. ■

CHIFFRE DU MOIS

120,8%

Tel était le degré effectif de couverture de la SVE au début de mars 2021.

Informations détaillées sous:
<https://www.sve.ch/PDF/News/2021/SVE-InfoReglement-2021-2s-fr.pdf>

Une rémunération et une rente supplémentaires pour vous!

En cette année boursière turbulente – celle de son Jubilé –, les résultats financiers de la SVE se sont finalement avérés positifs, et le degré de couverture, de 117,6% au 31 décembre 2020. Témoigne de sa bonne santé. Le Conseil de fondation se réjouit de vous informer que **les retraité-e-s ainsi que les assuré-e-s profiteront de cette bonne situation financière.**



Personnes assurées

Vous recevrez de la SVE **une rémunération supplémentaire exceptionnelle** de 1% sur votre avoir de vieillesse au 31 décembre 2020. Cet intérêt supplémentaire sera crédité le 1^{er} mai 2021 sur votre avoir de vieillesse et rémunéré à partir de cette date.



Personnes retraitées

Vous recevrez **un versement supplémentaire exceptionnel en 2021**. Son montant tient compte des taux de conversion différents ou de la promesse d'intérêt au moment du départ à la retraite. Il sera versé en mai, en même temps que votre rente mensuelle.

→ Nous vous fournissons de plus amples informations par voie postale en mai.

Malgré la récession mondiale due au coronavirus et une année exigeante, la SVE affiche un bon résultat.

Bien que les marchés boursiers se soient effondrés jusqu'à la mi-mars en raison de la pandémie, la SVE a plus que compensé ces pertes jusqu'à la fin de 2020. La performance de 3,7% est supérieure au rendement visé à long terme, mais nettement en dessous des 9% de l'exercice précédent. Grâce à ce bon résultat, le Conseil de fondation a décidé d'octroyer à nouveau une rémunération plus élevée, soit 2,5% (contre 3,5% en 2019). Quant au degré de couverture, il s'est accru, passant à 117,6% (contre 117,1% en 2019).

Face à cette crise économique et boursière, les gouvernements et les banques centrales ont réagi en lançant de gigantesques programmes d'aide. Ceux-ci ont eu les effets escomptés: les marchés se sont redressés à une rapidité étonnante et, grâce la perspective de vaccinations prochaines, il se sont envolés à des niveaux records jusqu'à la fin de l'année.

La baisse du taux de conversion est terminée.

Les placements immobiliers directs et indirects, qui ont obtenu des rendements de plus de 5%, ont contribué également au bon résultat global de la SVE.

RÉMUNÉRATION À 2,5%

Le Conseil de fondation a fixé la rémunération de l'avoiron de vieillesse des assurés à 2,5% (3,5% en 2019). Cela correspond à une rémunération supplémentaire de 1,5% par rapport au taux

d'intérêt minimal LPP et confirme les efforts du Conseil de fondation visant à poursuivre la réduction de l'inégalité entre retraités et assurés actifs.

TAUX DE CONVERSION / TAUX D'INTÉRÊT TECHNIQUE

Les caisses de pension suisses continuent d'adopter des taux de conversion plus bas dans le domaine surobligatoire. A la SVE, le taux de conversion de 5,05%, fixé par le Conseil de fondation en 2016 pour l'année 2021, a été abaissé à 4,8%. Ainsi, la baisse échelonnée du taux de conversion est terminée. En raison du taux d'intérêt technique toujours bas, le Conseil de fondation a décidé de constituer une provision pour la baisse du taux d'intérêt technique à un niveau de 1,5%. Cette mesure a permis de réduire le degré de couverture d'environ 2%.

PERPECTIVES

La disponibilité de vaccins efficaces contre le coronavirus, les attentes liées à l'élection du nouveau président américain démocrate, ainsi que l'épilogue positif des négociations du Brexit ont déjà

RAPPORT ABRÉGÉ 2020

Vous trouverez de plus amples détails dans le rapport abrégé 2020 en annexe de ce numéro de SVE News ou dans le rapport annuel de la SVE. Télécharger sous:
→ www.sve.ch/home/Downloads
Rubrique «Rapport annuel»



conduit à une forte hausse des cours des actions fin 2020. Il ne faudrait pas toutefois négliger les futurs risques: des retards dans les vaccinations, des restrictions plus longues imposées par les autorités et une augmentation du chômage pourraient se traduire par un marché volatil. Il sera donc difficile d'atteindre une performance à hauteur du taux d'intérêt technique de 2% en 2021.

CÉLÉBRATION DU JUBILÉ

En raison de la pandémie, nous avons dû repousser la célébration du 100^e anniversaire de la SVE à l'automne 2021. Il n'est pas encore sûr que nous puissions le faire. Nous ne sommes pas actuellement en mesure d'évaluer l'évolution des restrictions pour les rassemblements importants, aussi un nouveau report pourrait être possible. Nous vous informerons en temps voulu. ■



Peter Strassmann
Gérant de la SVE

CONSTRUIRE AVEC LA SVE

Nouveau concept d'habitat pour le 3^e âge financé par la SVE

A Frauenfeld, un lotissement d'un nouveau genre pour une vieillesse active et en toute sécurité est en construction. Il est notamment financé par une hypothèque de la SVE.

Une fontaine, un bistrot, beaucoup d'arbres et trois immeubles familiaux comprenant 32 logements locatifs (appartements de 2.5, 3.5 et 4.5 pièces): sur

la Broteggstrasse à la périphérie de Frauenfeld, un lotissement pour personnes âgées sera prêt à emménager cet été. Il est destiné à des personnes

souhaitant un logement sûr et confortable pour leur retraite. Les frères et sœurs Frei sont les initiateurs de ce projet. Ils proposent cette attrayante forme d'habitat à la campagne, là où se dressait jadis la ferme de leurs parents. La question «Comment voulons-nous être logés à l'âge de la retraite et qu'est-ce qui est important à nos yeux?» a inspiré au maître d'ouvrage un nouveau concept d'habitat. Le lotissement, qui pourra accueillir ses premiers locataires à partir du 1^{er} juillet, est financé par une hypothèque de la SVE. Le prix de location pour un 2 pièces et demie de 51 m² se situe plutôt dans un segment de prix élevé pour Frauenfeld, mais en échange, ses occupants peuvent profiter de nombreux avantages.



Lotissement Brotegg: une touche méditerranéenne à Frauenfeld



Architecture fonctionnelle: résidence pour les seniors et centre de quartier

UNE OFFRE TOUT-EN-UN

Les trois immeubles sont groupés autour d'une cour intérieure agrémentée d'une fontaine. Le lotissement dispose d'un cabinet médical, destiné aux habitants, à leurs proches et à leurs voisins. Il offre en outre un service 24 h sur 24, avec des spécialistes ayant une formation médicale ainsi qu'une centrale d'appel d'urgence fonctionnant jour et nuit. Les locataires soucieux de rester en forme disposent d'une salle de fitness, avec sauna finlandais, hammam et salle de repos. Dans le garage souterrain, plus de 100 places pour les vélos et un système de covoiturage ainsi qu'un arrêt de bus devant l'entrée du lotissement assurent la mobilité des locataires. Enfin, le bistrot, avec 40 places assises à l'intérieur et un espace jardin ainsi qu'une salle polyvalente pour les manifestations publiques devrait faire de ce lotissement un nouveau centre de quartier. ■

Pour en savoir plus: www.brotegg.ch

DU NOUVEAU DANS L'ÉQUIPE DE LA SVE



Nous souhaitons la bienvenue à **Beatrix Schaltegger** dans l'équipe du back office. Elle a suivi sa formation auprès d'une banque privée pour laquelle elle a travaillé pendant plusieurs années au back office chargé des titres. Après un séjour à l'étranger, elle a été assistante

Nouvelle recrue à la SVE

d'un gérant de fortune, puis durant quelques années, elle a travaillé dans le secteur des titres de deux banques, avant d'approfondir ses connaissances

professionnelles dans de nombreux domaines auprès d'un prestataire de services financiers. Madame Schaltegger se réjouit de ce nouveau défi qui l'attend à la SVE. Nous lui souhaitons un franc succès et beaucoup de satisfaction à son nouveau poste. ■

INSTITUTION DE PRÉVOYANCE SULZER – LIQUIDATION PARTIELLE

Conformément à l'article 11 du Règlement relatif aux liquidations partielles, la SVE informe ses assuré-e-s et ses retraité-e-s au moyen d'informations sur les liquidations partielles publiées dans SVE News.

ENGIE Services SA, entreprise affiliée à la SVE, a pris des mesures de restructuration en 2020, lorsque celles-ci ont entraîné un transfert de personnel vers une autre entreprise du groupe. Au total, 61 assurés de la SVE ont été transférés vers une nouvelle institution de prévoyance, ce qui a déclenché une liquida-

tion partielle au sein de la SVE. Le passage des 61 assurés devant être traité comme une sortie collective, selon le règlement, la SVE doit transférer,

outre les capitaux d'épargne, la part correspondante des réserves de fluctuation de valeur et des fonds libres à la nouvelle institution de prévoyance. ■

POUR EN SAVOIR PLUS www.sve.ch/sve-news

Les assuré-e-s ou les retraité-e-s ont le droit de faire recours contre la décision du Conseil de fondation dans les 30 jours à compter de la réception de l'information auprès dudit Conseil de fondation. Le recours doit être formulé par écrit et dûment motivé. Martina Ingold se tient à votre disposition pour répondre à vos éventuelles questions. **E-mail: martina.ingold@sve.ch / Tél. 052 262 41 20**

IMPRESSIONS DE LA VIE PROFESSIONNELLE



Nous vous présenterons ici, à intervalles réguliers, des photos de la vie professionnelle des entreprises affiliées à la SVE. Il s'agit de photos des usines Zimmer Biomet, Burckhardt Compression ainsi que du Centre de formation de Winterthour (azw), que nous utiliserons à l'avenir pour des publications ou sur internet.

IMPRESSUM | «News» est le bulletin d'information des assurés de l'Institution de prévoyance Sulzer (SVE). *Edité par:* Institution de prévoyance Sulzer | *Rédaction:* «SVE News», case postale 414, 8401 Winterthour | *Responsable de la rédaction:* Pedro Fischer | *Feed-back:* auprès de l'éditeur ou e-mail à info@sve.ch | *Production:* Nigg Regli, Zurich | *Photos:* photoworkers.ch | *Illustrations:* Eugen U. Fleckenstein | *Concept:* Agence Tollkirsch, Winterthour | *Conception graphique, correctorat:* clauderotti layout & grafik, Unterägeri | *Lithos:* Daniela Hugener, Alosen | *Version française:* Nicole Viaud, Ennetbaden | *Impression:* Mattenbach AG, Winterthour | *Parution:* «SVE News» paraît quatre fois par an en français et en allemand. | *Tirage:* env. 450 exemplaires | *Prochaine édition:* juillet 2021